



Composition d'un dossier de demande de PACS

Vous êtes domicilié(e) sur la commune de Frossay et vous souhaitez vous pacser.

Voici La Liste des Pièces à Fournir :

La déclaration conjointe d'un PACS

La convention de PACS

Une copie des actes de naissances de moins de 3 mois

Une copie de la pièce d'identité pour chaque partenaire (**pièce en cours de validité**)

Justificatif de domicile

Attention ! Le dossier de PACS doit être complet pour être enregistré et déposé en Mairie 1 mois avant la date du PACS

(1) Pièces complémentaires pour la/le partenaire faisant l'objet d'un régime de protection juridique :

- Pièce d'identité du tuteur ou curateur.
- Décision de justice de mise sous tutelle ou curatelle

(2) Pièces complémentaires pour la/le partenaire étranger/ère né/e à l'étranger :

- Un extrait avec indication de la filiation de leur acte de naissance étranger (à défaut, une copie intégrale de leur acte de naissance étranger de moins de 6 mois).
- Un certificat de coutume
- Un certificat attestant de la non-inscription sur le registre des PACS tenu par le service central d'état civil du ministère des affaires étrangères de Nantes.
- Une attestation de non-inscription au répertoire civil et au répertoire civil annexe délivrée par le service central de l'état civil du ministère des affaires étrangères de Nantes.